

JOIE ET GYMNASTIQUE AU VAL D'YERRES

Mairie d'Epinay-sous-Senart 91860 Epinay-sous-Sénart



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 2023

L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu en présentiel le samedi 25 novembre 2023 à la Salle Polyvalente d' Epinay-sous-Sénart.

Présents : 50 Pouvoirs : 95 Total représentés : 145

La séance est ouverte à 17 heures.

La Présidente remercie les personnes présentes et fait la présentation :

-des membres du bureau :

Michèle, Claudine, Danielle C, Bernadette, Françoise, Marie-Bernadette Gérard et Danielle C. et les remercient pour leur implication.

Sont absentes et excusées : Michelle Rousseau et Catherine Schmitt

-de l'équipe d'animateurs :

Luckie, et Marie et les remercie de leur présence.

Sont absents les animateurs suivants :

Joëlle, Fabrice, Rose-Marie, Nathalie, Eric, Vincent, Virginie.

I - RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

La Présidente remercie les communes de Boussy Saint-Antoine, Epinay-sous-Sénart et Varennes Jarcy qui nous prêtent gracieusement leurs salles et la piscine Pierre Bonningue.

Sur le plan national et départemental, la situation s'améliore depuis le Covid avec une hausse sensible des licenciés.

La Présidente rappelle que nous sommes affiliés à FFEPGV, organisée en Comités régionaux (COREG) et en Comité départementaux (CODEP).

Notre association dépend du CODEP 91 situé à Mennecy. Il nous informe des actualités de la fédération et du Coreg, organisme de formation pour nos éducateurs sportifs et pour les bénévoles' C'est également une source d'informations administratives, juridiques et comptables pour les associations

Si notre association comptait 513 adhérents durant la saison 2019/2020, nous avons enregistré une très forte diminution de nos inscriptions durant les années Covid.2020-2021 Nous reprenons doucement avec une augmentation d'adhérents chaque saison et constatons le retour progressif de nos adhérents d'avant Covid.

Le nombre d'adhérents pour la saison 2022-2023 est de 345

Les plus de 60 ans sont toujours majoritaires avec 245 licenciés en 2022-2023.

Joie et Gymnastique a obtenu en 2023 le **label de Qualité Club de Sport Santé**. Ce label est valable pour 4 ans.

Une présentation des bienfaits du sport santé et des programmes spécifiques mis en place par la FFEPGV sont exposés par la Présidente.

Nouveaux cours ouverts en 2022-2023

Réouverture de 2 cours sur Boussy Saint-Antoine : Gym Tonic et Gym Musculation avec Vincent

Ouverture d'un cours de Yoga Nidra le samedi à Epinay avec Virginie

Planning: Les cours ont eu lieu du lundi 12 Septembre 2022 au 30 juin 2023.

41 heures de cours par semaine ont été assurés dont :

- 5 h de cours d'**Aquagym**, avec 3 h à la piscine de Boussy et 2 h à celle d'Épinay,
- 5 h de **Stretching Postural**,
- 3 cours de Yoga (3 fois 1h30).
- 28 cous de gym

Les inscriptions:

Les documents pour les réinscriptions sont envoyés par courriel pour tous ceux qui ont fourni une adresse mail et par courrier pour les autres.

Les modalités d'inscription et les formulaires sont également disponibles sur le sur la page Facebook « Joie et Gymnastique au Val d'Yerres ».

Une grande partie des inscriptions s'est effectuée avant la reprise :

- 1) Lors des forums de Varennes le 03/09/2022au Parc de la Feuilleraie, le 10/09/2022 à Epinay, au Stade Alain Mimoun et le 11/09/2022 à la Ferme de Boussy Saint Antoine
- 2) Egalement lors des 2 journées d'inscriptions dans la salle Lamartine à la Ferme de Boussy Saint Antoine le 08/09/2022 et au Sénart Club à Epinay-sous-Sénart le 06/09/2022

<u>Les licences</u> sont envoyées par la fédération uniquement par courriel. Pour les adhérents qui n'ont pas d'adresse mail, elles sont adressées sur la messagerie de Joie et Gymnastique qui les remettra aux adhérents

<u>Carte d'adhésion</u>: Carte d'identité de l'association. Elle est à déposer sur le tapis et doit être présentée lors des contrôles.

<u>Listes de présences:</u> Elles sont obligatoires et chaque adhérent doit émarger cette liste Elles permettent à chaque animateur de prévenir ses adhérents en cas d'absence.et également d'avoir une visibilité sur la fréquentation des cours.

Questionnaire de santé ou certificat médical

L'attestation jointe au questionnaire de santé ou le certificat médical doit être remis chaque saison lors de la réinscription.

Le certificat médical est obligatoire si une des réponses au questionnaire de santé es négative.

LE RAPPORT MORAL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET DES REPRÉSENTÉS

II - RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

L'arrêté des comptes au 31/08/23 fait ressortir une insuffisance de 18.052€, représenté par 87.460€ de dépenses pour seulement 69.408€ de recettes.

Cette baisse des recettes est due notamment à une diminution des adhésions liée à la pandémie mais aussi à des charges sociales très importantes.

L'ensemble, salaires et charges, représente 77 % des dépenses

Le budget prévisionnel 2023/2024 se montre également déficitaire. La situation financière est donc très délicate ce qui nous amène à diminuer certains cours pour retrouver un équilibre plus adapté au nombre de licenciés perdus depuis le Covid.

Nous avons supprimé un cours de Yoga, une séance d'Aquagym, 2 séances en soirée par manque de participants et deux séances en matinée.

Au 25/11/2023, nous avons seulement 339 inscrits.

LE RAPPORT FINANCIER EST ADOPTÉ par la majorité DES PRÉSENTS ET DES REPRÉSENTÉS

III - PERSPECTIVES SAISON 2023/2024

LES COTISATIONS 2023/2024

Le Conseil d'Administration propose de ne pas augmenter la cotisation ni les options votées lors de la précédente Assemblée Générale à l'exception du montant de la licence lorsqu'il nous sera communiqué par le Codep. Seule la part fédérale pourrait subir une augmentation de 1€. La part départementale de 6,50€ restera stable

Nous rappelons que le coût de la licence est reversé intégralement à la FFEPGV. En 2023-2024, elle était de 29,50€.

Les adhérents, conscients des difficultés financières que rencontre l'association acceptent à la majorité une augmentation du montant de la licence.si elle a lieu Nous ne manquerons pas de les aviser dès qu'elle sera connue

LES COTISATIONS SONT ADOPTÉES par la majorité DES PRÉSENTS ET DES REPRÉSENTÉS

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il n'y a aucun membre sortant du Conseil d' Administration

INFORMATIONS SAISON 2023-2024

Modifications

- Fermeture de la piscine d'Epinay
- Transfert d'une séance d'aquagym sur Brunoy

- Fermeture de la salle Noureev
- Transfert des cours dans la salle Lamartine, dans la salle des Antonins et au Sénart Club

Dates importantes à retenir :

- Vacances de Noël : du 23/12/23 au lundi matin 08/01/24
- Vacances de Février : du 10/02/24 au 26/02/24
- Vacances de Printemps : du 06/04/24 au 22/04/24
- Pont de l'Ascension : du 08/05/2024 au 13/05/2024
- Lundi de Pentecôte : 22/05/2024
- Fin des cours saison 2023/2024 : samedi 29/06/2024

Rappel: Les vacances débutent le samedi après les cours et reprennent le lundi matin.

Séances supprimées

- Le samedi 16 décembre 2023, le Sénart Club est réquisitionné par la Mairie pour sa manifestation « Noël à Epinay »
- Du 02 au 12 janvier 2024, fermeture de la piscine de Boussy : changement de délégataire

Site de Joie et Gym

Il est en cours de refonte et devrait être opérationnel pour la rentrée 2024

Un projet de mise en place du paiement en ligne pour les inscriptions est à l'étude.

Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 18h30. Elle est suivie d'une tombola :

- 1^{er} lot : une adhésion gratuite saison 2023-2024 à Josiane LAMBERT
- 1 option offerte à: Mme ETCHEBARNE
- 1 option offerte à Mme SANSAC
- 1 option offerte à Mme JOURDAIN

Un pot amical a clôturé l'Assemblée Générale.

La Présidente La Secrétaire

Gaby MAKKAOUI Michèle FLAMEN